



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU Lundi 7 Septembre 2020**

**Etaient présents : 8**

Christine MEGEVAND, Gérard THOMASSON, Jean Paul LE MANACH, Laurent REY, Aurore GANDY, Morgan HAUET, Annick PRUNIER, Roger THOMET

**Excusés : 3**

Nicolas BERTHOUD, Antoine GLADIEUX, Nicolas VESIN

**Ont donné procuration : 0**

***Date de la convocation du conseil municipal : 02/09/2020***

\*\*\*\*\*

## DELIBERATIONS

### **Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)**

Madame le Maire informe le conseil municipal que Le code général des impôts (CGI) prévoit l'institution d'une **commission intercommunale des impôts directs (CIID)** dans chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) soumis de plein droit ou sur option au régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU). La désignation des membres de la **CIID** doit intervenir dans les deux mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement des conseils municipaux, soit avant le 16 septembre 2020 concernant la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Pour la constitution de cette commission, la commune de SAINT-BLAISE propose les membres suivants :

- Laurent REY en tant que membre titulaire
- Jean Paul LE MANACH en tant que membre suppléant

### **Convention autorisation de poursuites**

Mme le maire rappelle qu'une autorisation permanente et générale de poursuites a été délivrée au comptable public responsable de la trésorerie de Saint-Julien-en-Genevois. La responsable de la trésorerie de Saint-Julien-en-Genevois, propose de conclure une convention avec la commune relative aux poursuites sur les produits locaux.

La signature d'une convention de poursuites entre la commune et le comptable public permet de mettre en œuvre la sélectivité des poursuites c'est-à-dire orienter les poursuites en fonction des enjeux en déterminant le calendrier et les seuils de poursuites applicables à la collectivité. Le comptable s'engage à effectuer l'ensemble des diligences prévues dans la convention de poursuites. Si les actions en recouvrement se sont révélées infructueuses, la créance fera l'objet d'une présentation en non-valeur.

Le conseil municipal décide de passer la convention avec le comptable public de la trésorerie de Saint-Julien-en-Genevois relative aux poursuites sur produits locaux, et autorise Mme le Maire à signer ladite convention.

## Désignation des représentants de la commune aux commission thématiques de la CCPC :

- Commission « Mobilité » : Annick PRUNIER, Jean Paul LE MANACH
- Commission « Petite Enfance » : Christine MEGEVAND
- Commission « Scolaire » : Aurore GANDY, Christine MEGEVAND
- Commission « Déchets » : Roger THOMET, Laurent REY

**Référent sécurité routière** : Jean Paul LE MANACH  
Le référent à la sécurité routière est le correspondant privilégié des services de l'Etat

\*\*\*\*\*

## COMMISSIONS

### ASSOCIATIONS

AG des oursons aura lieu le 18 septembre 2020 à 20h. Prévoir de mettre une affiche sur les panneaux du chef-lieu et du Mont Sion.

### BATIMENTS

#### **Lavoir :**

Le marché public lancé. Le délai pour les réponses est fixé au 15 septembre.

#### **Salle polyvalente :**

Une réunion avec M. Desvallées a eu lieu pour trouver une solution au problème d'infiltration d'eau, pour la ventilation, pour la sonde pour le chauffage. Le but est de finaliser le tout, ainsi que les aménagements et le règlement avant que les locations reprennent.

#### **Mairie :**

Un état des lieux du toit de la mairie va être réalisé.

### CCAS

Bernadette Scalisi et Céline Jomard ont accepté de faire partie de la commission CCAS. Mme Ruffon va être contactée pour compléter l'équipe.

L'assemblée générale de l'ADMR aura lieu le 17 septembre à Saint-Blaise. Un buffet sera offert par la commune. Le conseil municipal décide de ne pas faire le repas des anciens en cette fin d'année. On prévoit de le reporter au printemps si la situation sanitaire le permet.

Il faut rechercher des idées pour les colis de Noël, qui seront distribués en fin d'année.

### COMMUNICATION

Une lettre d'info doit être faite pour la fin du mois, afin de présenter l'équipe.

### SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

**Périscolaire** : La rentrée s'est bien passée. La commune est maintenant bien intégrée dans le processus de décision et d'organisation. Aurore Gandy a participé à la mise en place et aux réunions avec le personnel, et avec les parents. Un pot sera organisé avec le personnel à Saint-Blaise.

**Scolaire** : On attend toujours un retour du notaire pour l'achat du terrain. Une réunion avec la CCPC doit avoir lieu pour redémarrer le projet de réhabilitation de l'école.

## **URBANISME**

Deux permis de construire ont été déposés pour 2 villas aux carrés de l'alouette. Un avis favorable a été donné.

## **VOIRIE**

Un rendez-vous est pris avec l'entreprise Gruaz pour des travaux d'entretien : Chemin de Chez le Clerc, Chemin de Pomier, Allée des alouettes (Vers maison Pierre Vesin).

Un rendez-vous est pris avec le département pour voir les travaux à réaliser pour l'entretien des routes départementales.

L'entreprise Lyard va être contactée pour le débroussaillage le long des routes et des chemins.

\*\*\*\*\*

## **SYNDICAT MIXTE DU SALEVE**

L'élection du bureau aura lieu le 23 septembre.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Les élections ont eu lieu en Juillet. Xavier Brand est le nouveau président de la CCPC.

\*\*\*\*\*

## **POINTS / QUESTIONS DIVERSES**

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 5 Octobre à 20h.